



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été numérisé par le Canopé de l'académie de Clermont-Ferrand
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Examen et spécialité : CAP Agent Polyvalent de Restauration	SESSION 2015
Epreuve EP3 : Entretien des locaux, des matériels, des équipements	Durée : 2 H 30 Coefficient : 5
CONSIGNES AU JURY EP3	Page : 1/1

☞ **Attention ! Il est prévu avant l'épreuve 1 heure de concertation avec le coordonnateur afin de déterminer l'organisation de l'épreuve, le choix des appareils et des équipements à entretenir pendant l'EP3 et le choix des questions de savoirs associés.**

- Le candidat dispose de 2 h 30 maximum pour :
 - compléter la fiche d'organisation jointe
 - réaliser l'entretien
 - répondre aux questions orales

☞ **Évaluation des savoir-faire :**

- Le jury dispose d'une banque de sujets d'entretien :
 - des appareils et des équipements dans la zone de production et dans la zone de distribution.
 - du sol dans les zones de production et de distribution.
- Le jury choisit un sujet d'entretien des appareils et des équipements **et** un sujet d'entretien du sol et les inscrit sur le sujet du candidat.
- Le candidat doit effectuer l'entretien d'un appareil ou équipement **et** l'entretien du sol (zone délimitée par le jury).

☞ **Évaluation des savoirs associés :**

Il s'agit d'une évaluation **orale** : aucun support écrit ne doit être utilisé, mais le matériel existant pourra servir de support (appareil, produit d'entretien,)

La durée maximum de l'interrogation ne doit pas excéder **10 minutes**.

Les questions posées doivent être en lien avec l'entretien réalisé et **conformes au référentiel**.

Le jury sélectionne des questions dans la banque de questions en lien avec l'épreuve pratique :

Proposition :

- 2 points en S1 Microbiologie

- 3 points en S3 :

1,5 point en CMP (Connaissance des Milieux Professionnels)

1,5 point en prévention sécurité.

Le jury doit veiller à équilibrer les sujets et à respecter l'équité en termes de difficulté lors du choix des questions dans la banque de questions.